

Un festival mondial des pays

francophones à Montréal en 74

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA - Les ministres et les ambassadeurs des 22 pays membres de l'Agence culturelle et technique des pays de langue française, qui se réuniront au Canada à compter du 11 octobre, vont étudier la possibilité d'organiser un festival artistique et sportif de la francophonie d'une envergure semblable à celle des jeux du Commonwealth des pays britanniques.

Le festival, qui a déjà reçu l'approbation du Conseil de l'agence, aurait lieu vraisemblablement à Montréal en 1974 et il pourrait attirer quelque 15.000 artistes et athlètes du monde français.

C'est ce que le secrétariat de l'organisme international, dont le siège est à Paris, a révélé hier dans la capitale canadienne où des bureaux ont été ouverts cette semaine.

Les délégués à la deuxième conférence générale de l'Agence - la réunion de fondation avait eu lieu à Niamey en 1970 - étudieront en outre un second projet ambitieux. Il s'agit d'une société africaine multinationale d'édition. La création de cette société répondrait en effet aux désirs

des Africains qui se plaignent d'être dépendants de l'Europe et de l'Amérique pour les fournitures de livres de tous genres.

Les délégués feront de surcroît le bilan des activités. Jusqu'à maintenant, les programmes déjà établis sont d'un caractère limité vu le peu de moyens dont l'Agence dispose. L'organisme a un budget annuel de 2 millions seulement. La France, le Canada et la Belgique versent respectivement, dans l'ordre, 45, 33 et 12 pour cent de la somme. Le Québec, quant à lui, verse 50 pour cent des frais de fonctionnement, ce qui représente une somme d'environ \$50.000.

Dans la majorité des cas, les pays seront représentés par des ministres de l'éducation. Certains pays enverront toutefois leurs ministres des affaires étrangères.

La France, par exemple, délègue son secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, M. Pierre Billecoq. La Belgique et le Sénégal, eux, envoient chacun deux ministres.

On ne connaît pas encore les dirigeants des délégations du Canada et du Québec. On prévoit que la délégation

canadienne sera dirigée par le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, et celle du Québec, par le ministre des affaires culturelles, M. François Cloutier.

On reconnaît, au secrétariat, qu'un échec des conversations en cours pourrait compromettre la bonne marche des travaux de l'Agence surtout si, en mettant les choses au pire, le Québec retirait sa délégation. On ne croit toutefois pas qu'il faille sérieusement envisager cette possibilité à l'heure actuelle.

Les séances de l'Agence auront lieu consécutivement à Ottawa le 11 et le 12 octobre, à Montréal le 13 et à Québec le 14 et le 15.

A l'origine, les séances de l'Agence devaient avoir lieu uniquement à Montréal. Le gouvernement fédéral ayant insisté pour que les séances aient plutôt lieu à Ottawa, le gouvernement du Québec a réclamé à son tour que la conférence ait lieu à Québec, de telle sorte qu'il a fallu se résigner à la solution présente.

La conférence s'ouvrira en assemblée générale dans la salle du Sénat. Le ministre de l'éducation du Niger, président sortant de l'Agence, ouvrira la séance et le premier ministre Trudeau prononcera l'allocution de bienvenue.

Par la suite, les délégués se réuniront en comités qui siègeront à huis clos. Une procédure semblable est prévue à Québec.

La principale réalisation de l'Agence de coopération est l'école d'administration publique de Bordeaux destinée à parfaire la formation des étudiants africains. Cette école ouvrira ses portes en janvier 1972.

L'Agence a aussi organisé un échange de 90 stagiaires africains, canadiens et français et elle offre des bourses d'étude.

Les conférences générales de l'Agence doivent avoir lieu tous les deux ans, mais on a fait exception cette année, la réunion de l'an passé étant celle de fondation.

correction